

**LA SEMAINE JURIDIQUE
ADMINISTRATIONS ET
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**
Juris-Classeur Périodique (JCP)
97^e année

**Président-Directeur-Général
et Directeur de la publication :**
Eric Bonnet-Maes

Directrice éditoriale :
Sophie Coin-Deleau

Rédactrice en chef :
Anne Pelcran

Éditeur :
Maël Lecomte

Directeurs scientifiques :
Didier Jean-Pierre,
Florian Linditch,
Hélène Pauliat

Correspondance :
sja@lexisnexis.fr

Dépôt légal : à parution

Abonnement annuel 2025 :
- France (métropole) :
1 271,28 euros TTC (1 205 euros HT)
- DOM-TOM et pays étrangers :
1 340,00 euros HT

Prix de vente au numéro :
- France (métropole) :
37,98 euros TTC (36 euros HT)
- DOM-TOM et pays étrangers :
36 euros HT

Crédit photo :
© HAKINMHAN / iStock / Getty Images Plus
(Photo - première de couv)

Editeur :
LexisNexis
Siège social : 141, rue de Javel
75747 Paris Cedex 15

SA au capital de 1.584.800 euros
552 029 431 RCS Paris
www.lexisnexis.fr

Responsable Publicité :
Caroline Spire
caroline.spire@lexisnexis.fr

Relation client :
Tél. : 01 71 72 47 70
relation.client@lexisnexis.fr

Impression :
Sprint
Parc Industriel Euronord
10, rue du Parc - 31150 Bruguères

Origine du papier : Allemagne
Taux de fibres recyclées : 6 %
Certification : 100 %
Impact sur l'eau : $P_{TOT} = 0,01$ kg / tonne



PEFC/10-31-2869



LES AUTEURS DE LA SEMAINE

Romain Bourrel, maître de conférences en droit public, université Grenoble Alpes CRJ/GREAT.



Laurence Calandri, maître de conférences HDR, université de Toulouse 1 Capitole, IDETCOM (EA785).



Stéphanie Damarey, professeur agrégé de Droit public – université de Lille.



Hadi Habchi, magistrat à la chambre régionale et territoriale des comptes Antilles-Guyane.

Denis Jouve professeur de droit public, université Paris 8.



Aurore Laget-Annamayer, professeur de droit public, université Paris Dauphine.



Régis Lanneau, maître de conférences, université Paris X Nanterre.



Iliada Lipsos, rapporteure publique à la CAA de Paris.



Alexandre Morey, directeur juridique TELT SAS.



Tiphaine Rombauts-Chabrol, maître de conférences en droit public, membre du CDED YS (UR 4216, université de Perpignan Via Domitia), chercheur associé au CREAM (UR 2038, université de Montpellier).



Hélène Siquier, rapporteur public



Philippe Yolka, professeur de droit public, université Grenoble Alpes, CRJ.

Jean-Christophe Videlin, professeur de droit public, CRJ, université Grenoble Alpes.

© LexisNexis SA 2025

Cette oeuvre est protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, notamment par celles de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Ces droits sont la propriété exclusive de LexisNexis SA. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par LexisNexis SA ou ses ayants droit, est strictement interdite.

LexisNexis SA se réserve notamment tous droits au titre de la reproduction par reprographie destinée à réaliser des copies de la présente oeuvre sous quelque forme que ce soit aux fins de vente, de location, de publicité, de promotion ou de toute autre utilisation commerciale conformément aux dispositions de l'article L. 122-10 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie.

Avertissement de l'éditeur : " Toute utilisation ou traitement automatisé, par des tiers, de données personnelles pouvant figurer dans cette revue sont formellement interdits "

Sommaire

Actualités

page 2

Libres propos, Alexandre MOREY, Lyon-Turin : la clarté plutôt que la soif de controverse p. 2, L'information en continu p. 4

Chronique

page 11

2188 **Chronique** Jean-Christophe VIDELIN, Romain BOURREL, Denis JOUVE, Laurence CALANDRI, Régis LANNEAU, Aurore LAGET-ANNAMAYER - Chronique de droit public des affaires, Textes et décisions 2024 (2/2)

Domaine / Patrimoine

page 25

2189 **Commentaire** Philippe YOLKA - Statut domanial des pépinières d'entreprises : quand le Conseil d'État sème le trouble (CE, 20 mai 2025, n° 493452, SAS La Panacée des plantes : Lebon T.)

Droits fondamentaux

page 27

2190 **Commentaire** Tiphaine ROMBAUTS-CHABROL - Dénomination des lieux publics et dignité de la personne humaine (CAA Bordeaux, 6 févr. 2025, n° 24BX00144, Assoc. Mémoires et Partages)

Fonctions publiques et RH

page 31

2191 **Étude** Hadi HABCHI - Gestion des ressources humaines dans les collectivités territoriales : les enseignements des rapports d'observations des CRC (2018-2024)

Procédure contentieuse

page 39

2192 **Commentaire** Iliada LIPSOS - De l'effet utile du mémoire récapitulatif prévu à l'article R. 611-8-1 du CJA (CAA Paris, 23 déc. 2024, n° 23PA02003, C +)

2193 **Conclusions** Hélène SIQUIER - Demande d'aide juridictionnelle : un avocat peut signer la demande au nom de son client (Le jugement est accessible sur le site Internet du tribunal administratif de Limoges, TA Limoges, 13 mars 2025, n° 2401301, assoc. Avocats pour la défense des droits des étrangers et a., C+)

Responsabilité

page 47

2194 **Commentaire** Stéphanie DAMAREY - Responsabilité financière des gestionnaires publics : condamnation pour retards constatés dans la production des comptes (C. comptes, 10 avr. 2025, n° S-2025-0533, CMCAS Réunion)